



9 rue de Château-Jouan
Tel/Fax: 02 47 43 46 86

Ecole maternelle

37320 Truyes
ecm-truyes@ac-orleans-tours.fr

Procès verbal du Conseil d'Ecole DU 17 octobre 2019

Présents :

Municipalité : Mmes Guérineau, Plou

Enseignantes : Mmes Cassabé, Caillaud, Cheminant, Richard-Fénéant, Lemesle, Vignol

Représentants des parents d'élèves : Mmes Franck, Bedouet, Voisin et Mr Gaulupeau (titulaire)
Mme Guillaud (suppléante)

ATSEM : Mmes Bazin, Besnier, Michardière.

DDEN : M Meunier

Excusés : Mme l'Inspectrice le maire, M Birocheau, , Mme Rochard , M De Colbert

La séance débute à 18h00.

Secrétaire de séance : Mme Cassabé

1- Présentation des membres du conseil

Suite aux élections du 11 octobre 2019, les représentants de parents titulaires élus au conseil d'école seront cette année : Mmes Franck Virginie, Bedouet Jessica, Voisin Anaïs et M Gaulupeau benjamin (titulaires) , Mme Guillaud Virginie et Mrs Kniebihli Julien, Jacquot Kevin et Benthane Karim (suppléants)

Suite aux élections du 11 octobre 2019, le taux de participation était de 46.47%.

3 sièges ont été attribués à la liste conduite par l'APE avec 62.66% des voix et 1 siège est attribué à la liste présentée par l'association « Graines d'avenir » avec 37.33% des voix.

2- Approbation du procès-verbal du 3ème conseil d'école 2019

Après relecture le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

3- Règlement intérieur du conseil d'école.

Le RI du conseil est adopté à l'unanimité

4- Vote du règlement intérieur de l'école

Afin de renforcer la sécurité aux heures d'entrées et sorties, une modification est apportée dans la rubrique sécurité.

Un premier point est ajouté au règlement :

« Afin d'éviter l'encombrement du hall et des couloirs aux heures d'entrées et sorties des élèves, les poussettes ne sont pas admises dans l'enceinte de l'école. Seul le petit hall d'entrée peut les accueillir en cas d'intempéries »

Un second point concernant les interventions de certains parents vis-à-vis des autres enfants que le leur est également rédigé : *« Les parents s'interdisent toute remarque ou remontrances envers les autres enfants au sein de l'école. En cas de soucis, ils doivent s'adresser aux enseignantes ou aux l'Atsem pour le temps méridien ».*

Le règlement est approuvé à l'unanimité

Bilan de la rentrée scolaire

Effectifs : 23 PS / 29MS/ 39 GS répartis en 4 classes

PS: 23

MS/GS1: 22

MS/GS2: 24

MS/GS3 : 22

Une réunion générale de rentrée a été organisée le 12 septembre. De même dans chaque classe, une réunion d'information a été proposée aux familles.

D'autres réunions pourront être prévues.

Pour toute situation particulière, il est toujours préférable de prendre rapidement rendez-vous avec l'enseignante de la classe, à la demande des familles ou de l'école.

La rentrée s'est déroulée sans souci.

5- Présentation du RASED

Madame Vignol présente les missions du rased qui intervient à la maternelle.

Elle rappelle que le réseau est constitué de trois personnes :

-Une psychologue, présente lors des équipes éducatives, qui peut aussi rencontrer les familles à leur demande ou à celles des enseignantes

-Une enseignante (E) qui apporte une aide pédagogique sur demande des enseignantes de l'école et après échanges avec les familles.

-Une enseignante rééducatrice (G) qui apporte sone aide lorsque les élèves ont des difficultés relationnelles.

Le réseau permet également de faire de la prévention (en classe de MS section cette année) ce qui permet un regard croisé avec les enseignantes et il participe à la liaison GS CP

Les enseignantes spécialisées interviennent dans la salle des maîtres ce qui permet un respect de la confidentialité. Cette salle peut accueillir également les élèves de l'école élémentaires qui auraient besoin de travailler avec Mme Vignol, maîtresse G

6- Actions pédagogiques

-Parrainage de l'école

Anne Sylvestre est venue parrainer l'école le samedi 5 octobre 2019.

Suite à un projet amorcé depuis 18 mois, l'école est désormais devenue « Ecole maternelle Anne Sylvestre » L'équipe municipale est vivement remerciée pour sa collaboration à la préparation de la journée de parrainage de l'école qui a été un vrai moment de partage et de convivialité.

Pour préparer cette journée, les élèves ont en amont réfléchi à des productions plastiques illustrant certaines des « *Fabulettes* » apprises en classe. Pour proposer aux CP et CE1 qui avaient eux aussi participé à ce projet, les GS ont rédigé une invitation à l'attention de leurs camarades d'élémentaire. Les enfants ont également préparé les biscuits offerts lors de l'après-midi, découvrant ou approfondissant leurs connaissances de l'écrit particulier qu'est la recette de cuisine.

Alliant travail de lecture, d'écriture et de production plastiques, ce projet a été l'occasion d'apprentissages transversaux, renforcés par la présentation aux 4 classes le vendredi 4 octobre d'un spectacle vivant : « il était une... », création de la compagnie des Eléments Disponibles.

Ce spectacle était financé par L'USEP « P'tits Drôles »

-La poursuite de ce projet aura lieu dans l'année avec un travail de partenariat avec un plasticien. Un projet est en cours pour réaliser un grand panneau d'accueil portant le nom de l'école.

-Comme les années passés le cross inter- école aura lieu vendredi 18 octobre 2019

-L'école est de nouveau inscrite au dispositif « Ecole et cinéma ».

-Le partenariat avec la bibliothèque se poursuit également

-Dans le cadre de l'éducation au développement durable, des nichoirs seront installés à l'école.

- USEP : une rencontre « Jeux d'oppositions » organisée conjointement avec les permanents de la section départementale est prévue en février 2020, permettant aux enfants de l'école maternelle de rencontrer ceux de l'école de Saint Branchs qui viendront les rejoindre à la salle des sports

7- Elections des représentants de parents élus en 2020

Afin de simplifier les opérations pour le déroulement des élections prochaines, il sera désormais possible de voter par correspondance uniquement.

Il n'y aura donc plus de bureau de vote physique.

Le dépouillement se déroulera de la même façon à l'issue de la journée.

Le conseil d'école donne son accord pour ces nouvelles modalités

8- Sécurité

Incendie : l'exercice a eu lieu le 30/09/2019.

Il s'est déroulé rapidement, et l'évacuation s'est faite de manière efficace.

Le PPMS : l'exercice a eu lieu le 14 octobre 2019 (exercice particulier de mise en sûreté)

Le protocole de mise en sûreté a été respecté mais le mode de communication pour donner l'alerte est inadapté. Si les messages envoyés en sms ne sont pas immédiatement relayés, les enseignantes ne peuvent réagir rapidement.

Une alarme lumineuse et silencieuse déclenchable des classes est nécessaire

Les stores extérieurs, rigides s'avèrent eux être une réelle protection contrairement aux stores souples trop longs à descendre retardant la mise à l'abri.

Un exercice de prévention des risques majeurs sera fait le 10 février 2020, de même un deuxième exercice d'évacuation incendie aura lieu.

9- Présentation du bilan de l'USEP « Ptitis Drôles »

L'assemblée générale de l'association a eu lieu à l'école le 15 octobre 2019.

Mme Cassabé, trésorière présente le bilan comptable de l'association.

10- Relations avec la municipalité

Mobilier : Suite à la demande faite lors du dernier conseil d'école la mairie est remerciée pour les deux étagères livrées et montées dans la salle des maîtres.

Travaux d'entretien

Le remplacement de certains écrous sur les jeux Proludic pour assurer leur durabilité a été fait.

La réparation des huisseries est en cours, d'autres problèmes apparaissent fréquemment.

Des travaux sont toujours en attente de réalisation : réparation des fixations murales dans la salle de motricité, pose des étagères dans les classes et dans la salle de bain.

Plomberie : il est demandé que la pression soit diminuée sur le robinet des toilettes extérieures

L'étanchéité de la toiture doit être revue, la classe 4 ayant été de nouveau le lieu de fuites venues du plafond.

De même la classe 1 a de nouveau été inondée devant la porte fenêtre lors des grosses pluies chassant plein ouest.

Bien que nous allions vers une saison plus fraîche, la demande de protection contre la chaleur dans la classe 4 est refaite. Les températures y ont été très élevées en septembre et ce dès le matin. Mme Guérineau précise qu'il faudra trouver d'autres systèmes qu'une climatisation classique qui ne serait pas respectueuse de l'environnement (brise ou pare-soleil, végétation, filtres ?)

Electricité : Il serait souhaitable d'envisager une modification de l'éclairage sous le préau en installant un détecteur de présence. Un néon est à changer dans les toilettes extérieures.

Tapis extérieur côté jardin. Il est redemandé que les graviers qui s'accumulent au fur à mesure des passages, soient régulièrement dégagés sous le tapis afin que les portes puissent s'ouvrir normalement.

La séance est levée à 20h15

Les prochains conseils auront lieu les mardi 11 février 2020 et jeudi 11 juin 2020

La directrice
Sylvie Richard-Fénéant

Pour
la municipalité,

La secrétaire de séance
Mme CASSABE